

FURCY
NÊ LIBRE
KIT PROJECTION-DÉBAT

CRÉÉ PAR
CITIZEN 7



Le film

Île de la Réunion, 1817. À la mort de sa mère, l'esclave Furcy découvre des documents qui pourraient faire de lui un homme libre. Avec l'aide d'un procureur abolitionniste, il se lance dans une bataille judiciaire pour la reconnaissance de ses droits.

Inspiré d'une histoire vraie.

Librement adapté du livre « L'Affaire de l'esclave Furcy » de Mohammed Aïssaoui.

Un film de
Abd Al Malik

Produit par
Arches Films et
Jerico Films

Sortie en salle :
14/01/2026
Durée : 1h48
Distribué par Memento



Sommaire

- 1. À PROPOS DU FILM, (PAGE 4)**
- 2. ORGANISER UNE PROJECTION-DÉBAT,
(PAGE 8)**
- 3. LUTTES DÉCOLONIALES, ANTIRACISME ET
ABROGATION DU CODE NOIR, (PAGE 13)**

1. À PROPOS DU FILM

- ABD AL MALIK, LE RÉALISATEUR (PAGE 5)
- LA CAMPAGNE ET DÉMARCHE D'IMPACT (PAGE 6)



DERRIÈRE LA CAMÉRA

ABD AL MALIK, LE RÉALISATEUR

Abd Al Malik est un rappeur, poète, romancier, essayiste, scénariste, metteur en scène et réalisateur français d'origine congolaise. Né à Paris le 14 mars 1975, il grandit dans une cité HLM à Strasbourg (Neuhof). Aujourd'hui l'un des artistes français les plus singuliers, il est le seul artiste hip-hop à avoir obtenu d'affilée quatre **Victoires de la Musique** pour chacun de ses albums solo. En 2008, il est à la fois l'**Artiste de l'Année** et décoré **Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres**. Il collabore régulièrement avec des artistes aussi différents que Juliette Gréco, Laurent Garnier, Chilly Gonzales ou encore Ahmad Jamal. En août 2009 le magazine Jeune Afrique le désigne parmi "**Les 100 personnalités les plus importantes de la diaspora africaine**". Il obtient l'année suivante avec son deuxième ouvrage, *La guerre des banlieues n'aura pas lieu*, le **Prix de littérature politique Edgar-Faure** et adapte pour le cinéma son best-seller *Qu'Allah bénisse la France !* qui obtiendra notamment **deux nominations aux César (2015)** et recevra au Festival de Toronto le **Prix de la Critique Internationale** (Prix FIPRESCI, 2014).

Il **crée et met en scène** au **Grand Théâtre d'Aix** en 2013, à la demande de Catherine Camus, *L'Art & la Révolte* (inspiré de *L'Envers* et *L'Endroit*), lors des commémorations du centenaire de la naissance d'Albert Camus. Il fera tourner ce spectacle protéiforme sans discontinuer pendant cinq ans dans les plus grands théâtres français. Son deuxième album solo, *Gibraltar* (2006), traite avec force de **l'immigration et de la problématique migratoire**. Dès sa sortie, il devient une **référence** dans le hip hop, le jazz et la chanson française. Abd Al Malik est promu, en 2017, au **grade d'officier de l'ordre des Arts et des Lettres** puis nommé l'année suivante par le directeur du Théâtre de la Ville Emmanuel Demarcy-Mota, **Artiste-Ambassadeur** et, en plus de la mission de développement de projets, se voit confier une partie de la programmation du théâtre.

Au printemps 2019, à l'occasion de l'exposition « Le modèle noir de Géricault à Matisse » (du 26 mars au 21 juillet) au Musée d'Orsay, Abd Al Malik y a proposé un spectacle inédit conçu avec le chorégraphe burkinabè Salia Sanou, après la sortie d'un livre et nouvel album intitulé d'après un tableau de Pierre Puvis de Chavannes, ***Le Jeune Noir à l'épée***. Il a **mis en scène** *Les Justes* d'Albert Camus sous forme de tragédie musicale lors de la saison de réouverture du Théâtre du Châtelet à Paris du 5 au 19 octobre 2019. En février 2021, il crée la **mini-série Cités**, disponible sur le réseau TikTok sur le compte d'Amazon Prime Vidéo. La mini-série multi-récompensée ambitionne de montrer la connexion entre la jeunesse et le patrimoine culturel français. En avril 2023, il réalise, pour la plateforme france.tv, **la série 9.3 BB**, sélectionnée au Festival de La Rochelle en septembre 2023, composée de huit épisodes tous écrits par l'artiste Wallen, le titre faisant à la fois référence aux quartiers populaires de la Seine-Saint-Denis et à la figure tutélaire du dramaturge allemand Bertolt Brecht.

CITIZEN 7

accompagne ce film

Citizen 7 est une agence hors média dédiée au cinéma et à l'audiovisuel, spécialisée dans les campagnes d'impact autour d'œuvres cinématographiques portant un message à caractère social et / ou environnemental. Nous accompagnons producteur·ice·s et distributeur·ice·s autour de campagnes sur mesure pour accroître la visibilité du film lors de sa diffusion, diversifier les publics et prolonger son impact dans tous les territoires.

LA CAMPAGNE DE “FURCY, NÉ LIBRE”

La campagne d'impact créée par Citizen 7 en association avec Memento fait de **Furcy, né libre** un outil de transmission et d'engagement autour des questions de **mémoire, d'égalité et de justice**. Elle réunit institutions et associations pour inscrire l'histoire de Furcy dans une **démarche vivante et citoyenne** : développement de ressources pédagogiques, projections-débats, partenariats avec des organisations antiracistes et actions de sensibilisation dans les lieux publics.

À travers ce projet, l'ambition est claire : relier le passé au présent pour construire un futur plus juste, où la reconnaissance des luttes d'hier nourrit les combats d'aujourd'hui **contre le racisme, les discriminations et l'oubli**.

PORTRAIT DE FURCY

Furcy naît esclave à l'île de La Réunion en 1786. À 31 ans, il découvre un document attestant que sa mère avait été affranchie : il aurait donc **dû naître libre** et vit depuis sa naissance dans une servitude illégale. Il exige sa liberté, que son maître Joseph Lory refuse.

Accusé de marronnage après une tentative de fuite, il est condamné et emprisonné. Soutenu par le procureur Louis Gilbert-Boucher, il engage une procédure judiciaire, rejetée en 1818. Lory l'envoie alors à l'île Maurice, où Furcy vit toujours comme esclave.

À Maurice, il parvient en 1827 à obtenir son affranchissement, après avoir démontré qu'il n'avait jamais été officiellement enregistré comme esclave. Redevenu libre, il prend le nom de sa mère, Furcy Madeleine, et devient pâtissier.

Il poursuit pourtant son combat : en 1835, il part à Paris pour demander la cassation du jugement de 1818. En 1843, après vingt-sept années de lutte, la Cour royale de Paris déclare finalement que Furcy est né libre. Il meurt en 1856 à l'île Maurice.

REPÈRES HISTORIQUES

1685 • Promulgation du Code Noir sous Louis XIV : cadre juridique de l'esclavage dans les colonies françaises

1786 • Naissance de Furcy, déclaré esclave sur l'île de La Réunion

1794 • Première abolition de l'esclavage par la Convention (appliquée inégalement)

1802 • Rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte

1817 • Furcy découvre un acte prouvant que sa mère était affranchie : il est né libre ; il exige sa liberté

1818 • Requête rejetée par les magistrats ; Joseph Lory le fait déporter à l'île Maurice

1827 • Affranchissement de Furcy à l'île Maurice ; il prend le nom de Furcy Madeleine et devient pâtissier

1835 • Furcy part à Paris pour demander la cassation du jugement de 1818

1843 • La Cour royale de Paris reconnaît officiellement que Furcy est né libre

1848 • Abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises

1856 • Mort de Furcy à l'île Maurice

2025 • Proposition de loi pour abroger le Code Noir

2. LES PROJECTIONS-DÉBATS

- ORGANISER UNE PROJECTION
- VOTRE GUIDE LE JOUR J
- ANIMER UN DÉBAT
- CONSEILS POUR UN ÉCHANGE BIENVEILLANT



Organiser une projection

Choisir un lieu

Les projections-débats du film peuvent se faire dans votre cinéma de quartier qui programme le film et autour duquel vous souhaiteriez organiser une soirée débat, que vous pouvez solliciter.

Contacter un cinéma

Selon le lieu, il faudra vérifier plusieurs points pratiques :

- Quelle est la capacité d'accueil ?
- Y a-t-il un micro ?
- Combien de temps pouvez-vous rester après le film pour échanger ?
- Qui s'occupe de quoi (billetterie, contact avec le producteur, communication, etc.) ?

Contacts pour vous accompagner dans ces démarches :

julie@citizen7.fr
jeanne@memento.eu

Fixer une date

Pour choisir une date, tenez compte de :

- Vos disponibilités et votre temps de préparation.
- Le type de public ciblé : un créneau en semaine en soirée est souvent adapté aux adultes ; une projection en journée peut mieux convenir à des scolaires ou jeunes publics.

Votre guide le Jour-J

1. AVANT LE FILM

Arrivez un peu en avance pour accueillir les participant·es et introduire la séance. Voici une trame possible :

- Remerciez le public et les partenaires de la projection.
- Présentez-vous brièvement et expliquez ce qui vous a motivé à organiser cet événement.
- Présentez le film en quelques mots (aidez-vous du synopsis et de ce kit de projection).
- Présentez les invité·es ou intervenant·es s'il y en a.

Gardez cette introduction courte (5 à 10 minutes max).

2. APRÈS LE FILM

- Faites rallumer la salle dès le générique.
- Lancez le débat sans trop tarder pour garder l'attention du public.
- Prévoyez environ 1h d'échange

Vous avez une question pour organiser la programmation ? Contactez-nous !

julie@citizen7.fr

jeanne@memento.eu

Animer un débat : Mode d'emploi

PLUSIEURS OPTIONS

- Vous pouvez inviter une personne experte sur le sujet des luttes antiracistes ou de la mémoire coloniale.
- Ou alors animer vous-même, en vous appuyant sur les ressources proposées (ce livret, le dossier de presse, la section "Questions & Réponses", etc.).

VOTRE MISSION DE MODÉRATEUR·ICE

- Cadrez le temps de parole, veillez à ce que chacun·e puisse s'exprimer.
- Reprécisez certaines questions si besoin.
- Recentrez ou clôturez si des interventions sont trop longues.
- Gardez en tête que le débat est un moment d'échange, pas un cours magistral.
- Si vous ne connaissez pas la réponse à une question, il est toujours possible de proposer de s'informer et d'y revenir ensuite.

ET APRÈS ?

- Envoyez un message de remerciement aux personnes présentes ou partenaires.
- Partagez des photos (avec autorisation) ou retours sur les réseaux sociaux.
- Maintenez le lien avec les participant·es autour des prochaines initiatives en lien avec la thématique.
- Identifiez-nous sur les réseaux sociaux **@citizen7_**

Ce qu'un débat autour du film peut déclencher

Organiser une projection-débat permet :

- de créer un espace sécurisé pour échanger sur un sujet historique encore trop méconnu ;
- de rendre visible l'histoire de Furcy et de prolonger son geste de résistance ;
- d'engager élèves, familles, institutions et associations autour d'une cause collective ;
- de contribuer à un mouvement citoyen de transmission, de mémoire et d'action politique.

Conseils pour modérer un débat bienveillant

Poser le cadre en début de séance : respect, non-jugement, écoute active.

- Valoriser les vécus : chacun parle en son nom, on évite les généralisations.
- Accepter la nuance.
- Encourager la parole des concerné·es si présent·es, sans les mettre en porte-à-faux.
- Réorienter les maladresses avec bienveillance.
- Prévoir un temps de clôture qui permet à chacun de repartir avec une idée forte, une émotion, une action possible.

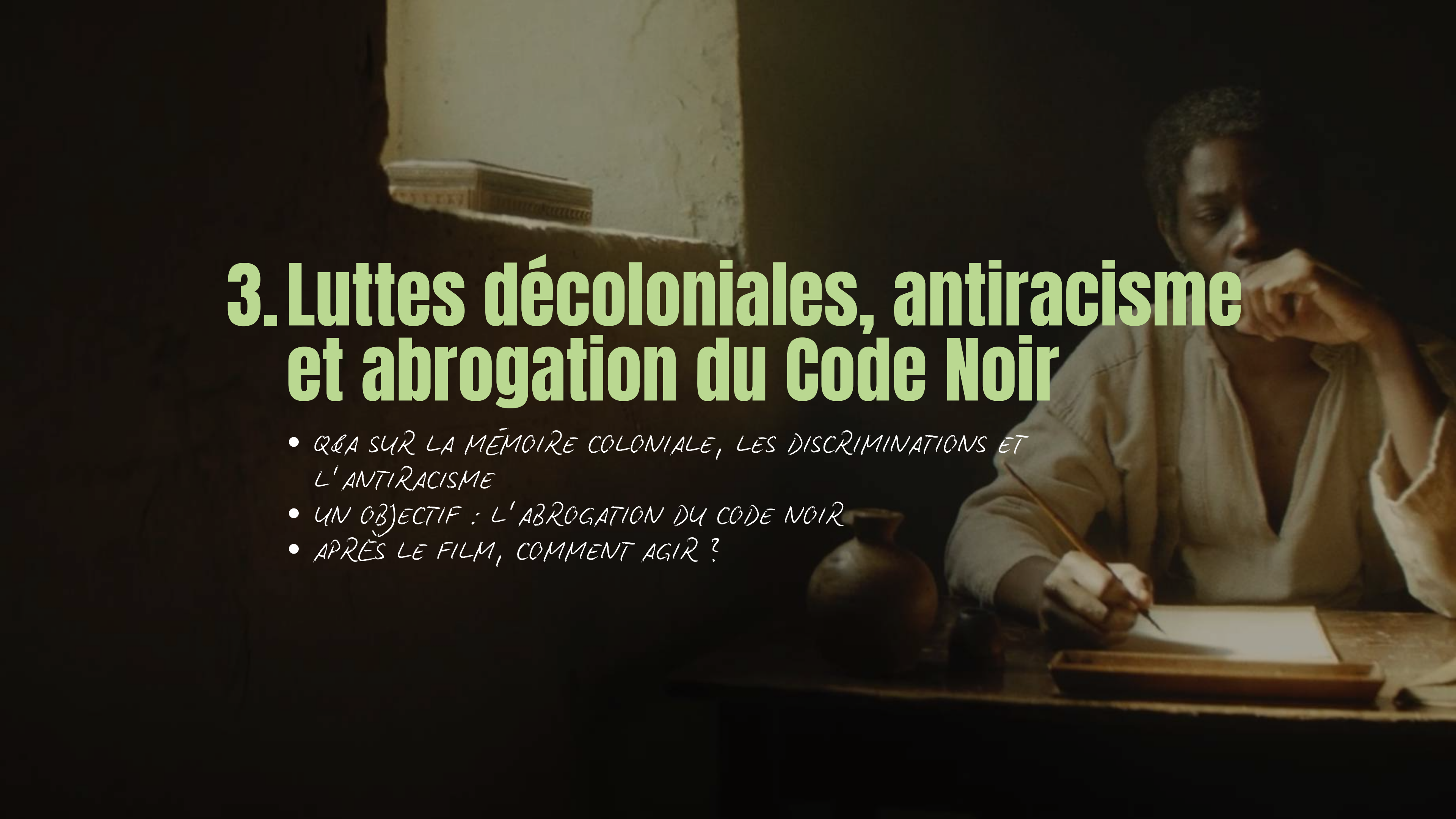
Questions ouvertes pour ouvrir la discussion

- Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans le parcours de Furcy ?
- Comment le film éclaire-t-il le lien entre histoire personnelle et histoire collective ?
- Qu'avez-vous envie de faire, de lire, de transmettre après avoir vu ce film ?
- En quoi la mémoire joue-t-elle un rôle dans la construction d'une société juste ?

Ces questions peuvent servir de point de départ au débat, selon le public (jeunes, parents, professionnel·le·s...).

Si besoin, prévoir un "safe space" ou un temps d'échange plus intime après le débat pour les personnes concernées ou touchées personnellement.

Rendez-vous à la page 14 questions-réponses des associations.

A person with dark skin is seated at a wooden desk in a dimly lit room. They are wearing a light-colored, long-sleeved shirt and are focused on writing with a quill pen on a piece of paper. Their left hand is resting on their chin, suggesting deep thought. On the desk, there is a small, dark, rounded object, possibly a vase or a container. The background is dark, with a small, light-colored rectangular object visible on a shelf or ledge above the desk. The overall atmosphere is quiet and contemplative.

3. Luittes décoloniales, antiracisme et abrogation du Code Noir

- Q&A SUR LA MÉMOIRE COLONIALE, LES DISCRIMINATIONS ET L'ANTIRACISME
- UN OBJECTIF : L'ABROGATION DU CODE NOIR
- APRÈS LE FILM, COMMENT AGIR ?

Questions et réponses

avec la Fondation pour la mémoire de l'esclavage



Pourquoi l'antiracisme est-il un enjeu démocratique fondamental ?

Le racisme détruit la société en faisant des hiérarchies imaginaires entre les personnes, et en produisant des discriminations sans aucun fondement. **Il est la négation de l'égalité, qui est l'un des fondements de la République française, depuis 1789** (Mirabeau disait à l'époque pour le condamner : « la distinction de couleur détruit l'égalité des droits »). Laisser se diffuser le racisme en France, c'est priver de crédibilité cette belle promesse que porte la République.

Il reste beaucoup à faire : encore aujourd'hui en France, ce sont les personnes issues des DOM et d'Afrique subsaharienne qui déclarent le plus de discriminations vécues (33 % pour les DOM, 36% pour les Africains subsahariens) ; et c'est encore pire pour leurs descendants (36% pour les descendants des personnes issues des DOM, 41% pour les descendants des personnes issues d'Afrique subsaharienne). **Cette situation est intolérable et doit être combattue.**

En quoi la question de la mémoire coloniale demeure un enjeu majeur dans la France contemporaine ?

Dans un pays comme la France, qui a été à la tête de l'un des empires coloniaux les plus vastes de l'Histoire, la lutte contre le racisme est **indissociable du travail sur la mémoire coloniale** :

- parce que, pour une large part, **le racisme que l'on combat est directement issu de cette histoire**, qui est la nôtre (et pas celle des USA ou de l'Afrique du Sud...)
- parce que cette histoire continue de **peser sur les relations que la France entretient avec les pays et les peuples qu'elle a colonisés**, ainsi que leurs descendants qui vivent aujourd'hui en France, et dont beaucoup sont eux-mêmes Français
- enfin (ce point est souvent ignoré, alors qu'il est très important), parce que cette histoire nous fournit aussi **des figures inspirantes, issues de notre histoire, qui toutes les époques ont dénoncé le racisme, le colonialisme et leurs effets, et s'y sont opposés.**

Questions et réponses

avec la Fondation pour la mémoire de l'esclavage



FONDATION POUR
LA MÉMOIRE DE
L'ESCLAVAGE

Pourquoi est-il important d'abroger symboliquement le Code Noir, même s'il est aujourd'hui obsolète juridiquement ?

Directement lié à l'esclavage, le Code Noir a cessé tous ses effets juridiques lorsque l'esclavage a été aboli. Mais l'abolition n'a pas fait disparaître toutes les **conséquences de l'esclavage**, et certaines continuent de marquer notre monde : ce sont les inégalités sociales dans les sociétés ultramarines, ou le racisme qui subissent toujours en France les personnes perçues comme noires, sur la base de préjugés qui ont été inventés pour justifier l'esclavage.

La demande d'abrogation du Code Noir aujourd'hui, comme la demande de **réparations** qui lui est souvent associée, vise à lutter contre ces phénomènes, en rappelant qu'ils sont les résultats d'une histoire très longue, dont **les effets n'ont jamais été explicitement réparés**.

Quel est, selon vous, le travail collectif à mener aujourd'hui pour faire avancer les luttes antiracistes et la reconnaissance de notre histoire coloniale ?

La connaissance de cette histoire peut nous aider à comprendre que la France aussi a pu et peut être encore raciste, et que ce racisme n'est pas une importation étrangère (des USA ou d'ailleurs). Elle nous fournit également les modèles inspirants, tirés de notre histoire, **des femmes et des hommes qui à toutes les époques se sont levés contre le racisme, l'esclavage, le colonialisme** ; qu'elles et ils l'aient fait dans l'espace français nous les rend plus proches, et plus utiles pour réfuter la critique sur « vous voulez enseigner la détestation de la France ».

Il faut naturellement **partager cette histoire à l'école**. En veillant cependant à ce qu'elle touche tous les élèves, et pas seulement les élèves des outre-mer ou des lycées professionnelles comme c'est le cas aujourd'hui lorsqu'il est question par exemple de la révolution haïtienne et du rétablissement de l'esclavage. Et il ne faut pas parler qu'aux jeunes, mais aussi à leurs parents, à toutes les générations en fait. En effet, contrairement à une idée reçue, ce travail ne concerne pas d'abord les populations victimes de racisme et/ou les jeunes. Pour éliminer le racisme, **il faut s'adresser au contraire à toute la société, car celles et ceux qui maintiennent et diffusent, consciemment ou inconsciemment, les préjugés qui nourrissent les discriminations se trouvent dans toutes les générations et dans toutes les strates de la société**.

Questions et réponses

avec SOS Racisme



Où en est la France aujourd'hui sur l'antiracisme ?

Ces derniers mois, notre pays semble renouer avec un cycle de crimes racistes. Hichem Miraoui à Puget-sur-Argens, Aboubakar Cissé à la Grand-Combe, Djamel Bendjaballah à Cappel-la-Grande : à 3 reprises, le racisme a tué.

Au-delà de ces meurtres, l'ambiance de racisme **s'est installée**, portée par celles et ceux qui, depuis des années, œuvrent à en permettre le retour. C'est ainsi que l'extrême-droite, aidée par des médias dédiés à la haine des étrangers et de leurs enfants tout autant qu'à une lutte acharnée contre tout progrès vers l'égalité, a acquis une inquiétante puissance dans la définition de l'agenda public. Par électoralisme, par idéologie ou par l'incapacité à opposer un autre récit de notre société et de son avenir, une part croissante de la classe politique a choisi d'en reprendre les mots, les idées, ou de se taire face à ses offensives.

Les expressions du racisme semblent devenir banales, au point de ne plus entraîner de réactions ou de mobilisations. L'extrême-droite peut bien appeler à des ratonnades, le racisme peut bien faire couler le sang des Noirs, des Arabes et des Musulmans, des intellectuels peuvent bien appeler à limiter le nombre de Musulmans en Europe : tout cela entraîne des émotions médiatiques et citoyennes trop passagères pour qu'elles **changent la donne**.

En quoi « *Furcy, né libre* » donne-t-il une résonance actuelle à ces thématiques ?

Alors que cette mémoire est trop souvent instrumentalisée, déformée ou reléguée, Furcy rappelle que l'Histoire de l'esclavage est **indissociable de l'Histoire de France**. Raconter ces mémoires de la colonisation autour d'un récit commun est une condition essentielle car cette histoire continue d'imprégner les corps, les territoires et les consciences, partout dans le pays, en particulier dans les territoires dits d'Outre-mer.

À un moment où les discours de repli et de division refont surface, il est essentiel de rappeler que le racisme ne vient pas de nulle part, qu'il s'inscrit dans une Histoire qui nous lègue des systèmes de représentation encore agissants. **Ce passé reste agissant sans que chacun en ait forcément une claire conscience**. Ses effets perdurent et structurent encore la France contemporaine, que ce soit dans les préjugés racistes ou dans les discriminations qui touchent les descendants des colonisés. Trop souvent, ces personnes sont renvoyées à cette histoire et considérées comme « pas véritablement » françaises. Ces inégalités traversent tous les pans de la société et ses manifestations se retrouvent dans la persistance des discriminations, dans la gestion différenciée des territoires ultramarins ou encore dans les violences racistes qui peuvent aller jusqu'au crime.

Questions et réponses

avec SOS Racisme



Quels sont selon vous les axes prioritaires pour lutter contre les discriminations racistes aujourd'hui ?

Pourquoi soutenir ce film est important ?

Depuis toujours, SOS Racisme s'engage sur les questions mémorielles. A titre d'exemple, nous intervenons pour que ne soient plus vus comme des héros des acteurs de l'esclavage et de la colonisation, comme l'ont illustré nos mobilisations autour de l'avenue Bugeaud à Paris (que la mairie a fini par débaptiser) ou de l'esplanade Pierre Sergent à Perpignan (que le tribunal, suite à notre action, a obligé la mairie RN à débaptiser).

Reconnaître cet héritage, c'est **assumer l'histoire dans toute sa complexité** afin de mieux comprendre le présent. Car la violence coloniale, longtemps euphémisée ou même niée, **reste largement incomprise** dans ses effets. Elle a façonné durablement les sociétés anciennement colonisées, bouleversé leurs structures politiques, économiques et culturelles, et laissé des cicatrices profondes dans les mémoires collectives. Pour SOS Racisme, il s'agit notamment de transformer les structures inégalitaires qui en découlent encore aujourd'hui. C'est en affrontant lucidement son passé, en l'enseignant, en le transmettant et en reconnaissant celles et ceux qui en ont été les victimes, que la France pourra **construire un avenir réellement partagé, fondé sur la dignité, l'égalité et la justice pour toutes et tous**.

Travailler cette mémoire, c'est aussi **reconnaître la pluralité des histoires qui composent le pays**. L'enjeu consiste aussi à redonner une place, dans le récit national, à celles et ceux que **l'Histoire officielle a relégués dans l'ombre** : les personnes réduites en esclavage, les résistants ou encore les marrons, porteurs d'une mémoire longtemps niée mais indispensable à la construction d'une histoire véritablement commune.

Il ne s'agit pas simplement de corriger des pratiques individuelles, mais de **transformer les structures** mêmes qui perpétuent l'héritage du colonialisme. Les institutions de l'État (l'école, la police, la justice, la fonction publique...) doivent réfléchir à leurs représentations héritées de la colonisation. Si l'on part du postulat que « les représentations constituent un fait social qui façonne durablement les esprits », il devient nécessaire de déconstruire et de « déracialiser » ces imaginaires, de comprendre le système de domination qu'ils reproduisent et d'y répondre par l'éducation et le contre-discours (et cela passe par la production de savoirs comme mentionné auparavant).

Pour cela, il est prioritaire de poser comme fondement **la réduction des inégalités** et un accès véritablement égalitaire à l'éducation, à l'emploi et au logement indépendamment des origines. Cette transformation exige à la fois des politiques publiques, une mobilisation citoyenne, des outils de vigilance tels que les testings, l'application stricte des lois existantes et la création de nouvelles législations lorsque cela est nécessaire.

L'objectif est de mettre en place des **mécanismes durables** qui agissent sur tous les piliers de notre société : le marché de l'emploi et du logement, la mise en œuvre des politiques sociales, l'effectivité des droits dans nos démocraties, mais aussi la répartition géographique des risques socio-environnementaux qui ne frappent pas n'importe où, comme l'illustre le scandale du chlordécone dans les Antilles. Cette transformation passe concrètement par des **réformes ciblées** : réforme de la police, construction d'une chaîne pénale efficace capable de sanctionner les faits de racisme, la responsabilisation des agents publics, cadres et médias, et des financements pour la lutte antiraciste, notamment la recherche quantitative et qualitative.

L'abrogation du Code Noir

LE CODE NOIR : UN ENJEU HISTORIQUE AUQUEL LE FILM FAIT ÉCHO

Promulgué en 1685 sous Louis XIV, le Code Noir a organisé l'esclavage dans les colonies françaises pendant plus de deux siècles. Il définissait les personnes esclavisées comme des biens meubles, régulant leurs vies, leurs familles et leurs châtiments. Si l'esclavage symbolisé par le Code Noir, a été aboli en 1848, ses héritages – inégalités économiques, préjugé de couleur, économie de comptoir – continuent de hanter les sociétés ultramarines.

Un momentum politique majeur autour d'un texte à abroger.

En 2025, un mouvement pour demander l'abrogation officielle du **Code Noir et affirmer par ce geste symbolique la nécessité de supprimer les héritages coloniaux dans les outre-mer.** Au printemps, François Bayrou a appelé à effacer ce vestige du droit français, puis deux propositions de loi ont été déposées au Sénat et à l'Assemblée Nationale.

La sortie du film ***Furcy, né libre*** intervient précisément dans ce moment de bascule politique et mémorielle, où institutions, chercheurs, artistes et société civile peuvent converger pour faire cesser les effets persistants d'un texte qui nie l'humanité de millions de femmes, d'hommes et d'enfants.

FURCY NÉ LIBRE, EN RÉSONANCE AVEC L'HISTOIRE EN TRAIN DE S'ÉCRIRE

Avec ***Furcy, né libre***, Abd Al Malik ravive le combat d'un homme qui a affronté un système juridique inique pour faire reconnaître sa liberté. Le film éclaire le dispositif idéologique et légal que le Code Noir cherchait à imposer, tout en montrant combien ces résistances résonnent encore avec notre époque.

La proximité entre la sortie du film et le vote de l'abrogation du Code Noir **crée une résonance exceptionnelle.** ***Furcy, né libre*** promet d'accompagner un mouvement historique et remet au cœur du débat public la **question de ce que nous choisissons de transmettre, de reconnaître et d'effacer.**

Une portée symbolique amplifiée par la campagne d'impact.

Dans le cadre de la campagne hors média coordonnée par Citizen 7, le film accompagnera ce **moment démocratique** essentiel. En lien étroit avec les parlementaires porteurs de la proposition de loi, il contribuera à **nourrir la mobilisation**, éclairer le travail de terrain et entrer en résonance avec un geste républicain attendu depuis plus de **175 ans** : celui d'effacer enfin l'empreinte d'un texte qui n'aurait jamais dû exister.

Comment agir ?

Se renseigner

De très nombreuses associations, aussi bien au niveau local que national; oeuvre en faveur d'une **reconnaissance de l'histoire coloniale française** et pour combattre les discriminations racistes de notre société. Vous en trouverez quelques-unes en slide suivante.

En parler autour de vous

Parce que tout commence par le dialogue, vous pouvez contribuer à faire connaître l'histoire de Furcy et, plus largement, les réalités de la colonisation et du racisme en France. **En discuter** avec vos proches, vos collègues ou vos camarades, c'est déjà participer à briser les silences et à faire circuler des informations fiables. **Partager** les ressources, **relayer** les initiatives, **soutenir** les associations : chaque geste compte.

Organiser une projection

Choisissez un lieu, fixez une date et invitez votre public.
Nous mettons à **disposition ce kit** pour préparer la séance, animer un échange et orienter les participants vers des ressources fiables.

Vous trouverez les liens, ressources, outils et actions pour agir sur :

www.furcy-ne-libre.lefilm.co

Ressources utiles & associations

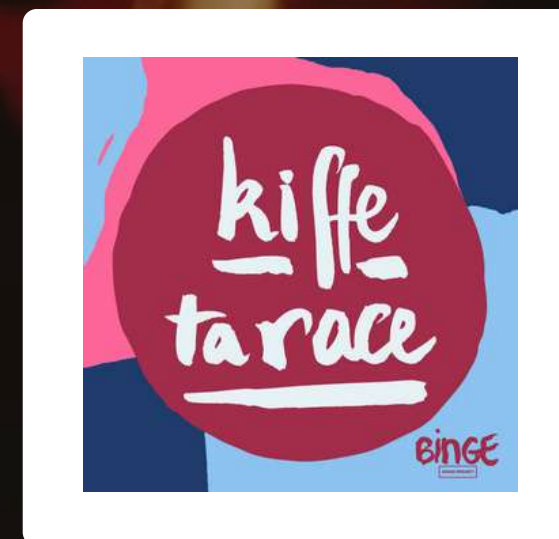
pour aller plus loin

Tips : cliquez sur les logos
des associations pour
accéder à leurs sites web

Associations et structures :



Collectifs et médias :



Contacts

Coline Aymard

coline@citizen7.fr | +33 6 87 00 20 42

Julie Manoukian

julie@citizen7.fr | +33 6 08 18 43 90

www.citizen7.fr